

Département de
LOIRE ATLANTIQUE

Canton de
CHATEAUBRIANT

**Commune de LOUISFERT
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 OCTOBRE 2021

L’an deux mille vingt et un, le vingt-six octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOUISFERT, légalement convoqué, s’est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLOIS, Maire.

Nombre de conseillers

- en exercice : 14 -présents : 12 -absents : 2

Date de convocation : 20 octobre 2021

Présents :

GUILLOIS Alain	APPER Dominique	JEUSSE Cédric	ROUSSEAU Sabrina
BROUYER Christian	MARTIN Sophie	BRADANE Sébastien	CERISIER Jérémy
ADAM Magali	PAGEOT Martine	GUERIF-ROBERT Barbara	DENIEUL François

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : GUÉRIN Soizic, ORAIN Sébastien (est arrivé en cours de débat au point 5)

Le quorum étant atteint, Mr GUILLOIS, Maire, déclare la séance ouverte.

Après avoir désigné son membre, Mme ROUSSEAU Sabrina comme secrétaire de séance, le Conseil Municipal aborde l’ordre du jour.

Ordre du jour

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2021
2. TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES POUR 2022
3. REVALORISATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT POUR 2022
4. ACTION SOCIALE POUR LES AINÉS DE LA COMMUNE
5. DEMANDE D’ACQUISITION DU LOT N°7 DU LOTISSEMENT COMMUNAL LES LANDES II – Rattachement d’une partie de l’espace public-
6. MODIFICATION DU PRIX DE VENTE DU LOT N° 7 – Suppression des conditions particulières liées à la situation de primo-accédant.
7. CONVENTION DE DISPONIBILITÉ D’UN SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE PENDANT SON TEMPS DE TRAVAIL AVEC LE SDIS DE LOIRE ATLANTIQUE
8. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL – Ajout, sous la rubrique -santé-, de la compétence « Elaboration, mise en œuvre et suivi d’un Contrat Local de Santé »
9. QUESTIONS DIVERSES
 - Communication des décisions prises par le Maire en application de l’art L1222-22 du CGCT
 - Armistice 1918 cérémonie du 11 novembre

2021/10.01- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/09/ 2021

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal de la dernière séance.

Une observation est faite par Mr Cédric JEUSSE qui considère que le vote de l’assemblée n’a pas été clairement exprimé concernant le point n°4 « travaux sur la voirie communale» alors que la mention « vote à l’unanimité » est noté sur la délibération figurant au procès-verbal.

Mr le Maire indique que l’opinion est systématiquement demandé au conseil municipal à chaque question posée (qui est contre, qui s’abstient, qui vote pour). Elle peut être confirmée par un levé de main si le consentement n’est pas explicite, unanime ou majoritaire et ne peut être établi sans contestation. Sur ce point 5, aucune contestation n’a été relevé au moment du vote.

Aucune autre observation n’ayant été relevée, le Conseil Municipal, approuve le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2021.

2021/10.02 TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES - ANNÉE 2022

Le conseil municipal suit l'avis de la commission « Finances » et décide de reconduire pour 2022, les tarifs 2021 de location de la GRANGE AUX POETES et de la SALLE BELLEVUE.

2021/10.03 REVALORISATION DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT - ANNÉE 2022

Afin d'assurer le financement des travaux sur le réseau d'assainissement collectif et la lagune, le conseil municipal valide l'avis de la commission « Finances » et fixe la redevance d'assainissement 2022 à 29,00 € ht par abonné (+1 €) pour la part fixe et à 1,26 € ht par m³ d'eau consommé (+0.07 €) pour la part variable.

2021/10.04 ACTION SOCIALE POUR LES AINÉS DE LA COMMUNE - ANNÉE 2021

Après avis de la commission « Action sociale » et au vu de la situation sanitaire actuelle, le conseil municipal décide d'offrir, pour 2021 un colis aux aînés de la commune âgés de 67 ans et plus, en remplacement du traditionnel repas à la Grange aux Poètes. Il accepte, à la majorité, par 10 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, l'offre du commerce de Louisfert CHEZ VERO pour un montant de 25 € par colis, soit un marché estimé à 4 500 € TTC. Les bénéficiaires devront se faire connaître en Mairie avant le 15 novembre 2021.

**2021/10.05 DEMANDE D'ACQUISITION DU LOT N°7 DU LOTISSEMENT DES LANDES II
Demande de rattachement d'une partie de l'espace public**

Suite à la demande de Mr BOURDAUD de St Vincent des Landes, d'acquérir le lot n°7 de 335 m² situé dans le lotissement des Landes II et d'une portion d'environ 58 m² de l'espace vert attenant, dans le but de placer sa future propriété dans l'alignement des lots n° 8 et 9, le conseil municipal décide de prononcer le déclassement et l'intégration au domaine privé communal de la portion de terrain et de la céder au prix du m² fixé pour le lot n°7 au moment de la vente de l'ensemble. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur. Mr le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**2021/10.06 DEMANDE D'ACQUISITION DU LOT N°7 DU LOTISSEMENT DES LANDES II
Modification du prix de vente**

Suite à la demande de Mr BOURDAUD de St Vincent des Landes, d'acquérir le lot n°7 restant, de 335 m² situé dans le lotissement des Landes II et afin de rendre possible sa cession, le conseil municipal décide de LEVER les conditions particulières de la vente dudit lot réservé aux primo accédants et de fixer le prix de vente à hauteur des autres lots pour les non primo accédant, à savoir 44,14 € le m².

**2021/10.07 CONVENTION DE DISPONIBILITÉ D'UN SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE AVEC
LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS -SDIS 44**

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer avec le SDIS 44 la convention de mise à disposition d'un agent du service technique, sapeur-pompier volontaire affecté au centre de secours de Moisdon la Rivière et à accomplir toutes les formalités relatives à l'application de cette convention dont l'objectif est de concilier la disponibilité du sapeur-pompier volontaire, l'activité et les nécessités de service, et d'organiser précisément les conditions d'absence pour stages de formation ou pour missions opérationnelles moyennant une indemnité horaire versée par le SDIS à la commune.

**2021/10.08 MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
CHATEAUBRIANT-DERVAL**

Le conseil municipal décide d'approuver les statuts modifiés de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, qui intègre, sous la rubrique santé, une nouvelle compétence : "Elaboration, mise en œuvre et suivi d'un Contrat Local de Santé (CLS). Ce dernier est un outil de formalisation d'une stratégie commune ARS/Collectivité pour mieux répondre aux besoins de santé de la population. Il contribue à la mise en œuvre de la politique santé au niveau local, dans le respect des objectifs du Projet Régional de Santé (PRS) et en articulation avec le Programme Régional Santé-Environnement (PRSE). M. le Maire, ou M. l'Adjoint au Maire délégué, est autorisé à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

2021/10.09	QUESTIONS DIVERSES
-------------------	---------------------------

➤ **Communication des décisions prises par le Maire en application de l'art L1222-22 du CGCT :**

- **Marchés passés selon la procédure adaptée :**

<u>Date</u>	<u>Objet</u>	<u>Attributaire du marché</u>	<u>Montant H.T.</u>
01/10/2021	Travaux d'aménagement de la voirie communale -PAVC 2021	SAS HERVE TP Juigné des Moutiers (44)	23 408,60 €
20/10/2021	Achat et location de guirlandes lumineuses	HTP Guichen (35)	7 521,04 €

➤ **Achat et location de guirlandes pour les illuminations de fin d'année dans le bourg**

Présentation est faite des nouveaux modèles de guirlandes choisis par les commissions -Loisirs-, environnement et cadre de vie- et qui seront installées dans le bourg courant novembre. Le choix s'est porté d'une part, sur l'acquisition en 2021 de nouvelles illuminations pour l'église, la mairie et l'auberge, ainsi que des figurines pour le sapin de la place de l'église, et d'autre part, sur la location achat de modèles plus grands pour les candélabres, pour une période de 3 ans,.

➤ **Cérémonie du 11 novembre - Armistice 1918-**

Rassemblement devant la mairie à 11 h puis dépôt de gerbe aux Monument aux Morts –
Avec la présence des véhicules militaires de l'association 66TH INFANTRY DIVISION de Louisfert

➤ **Travaux en cours**

Les travaux d'aménagement des ralentisseurs rue de la Gare et rue de l'Abbé Cotteux ont débuté le 25 octobre 2021 et seront achevés pour le 5 novembre 2021.

Les travaux d'aménagement de l'extension du cimetière ont débuté le 18 octobre 2021 pour une durée prévue d'un mois.

➤ **Projets en cours**

Le projet d'extension de la station d'épuration est toujours à l'étude. Une nouvelle réunion de concertation est programmée le 8 novembre prochain avec les services du Département, de l'Agence de l'Eau et des bureaux d'études.

Le projet de mise en sécurité du plancher des archives de la Mairie est en cours d'étude ainsi que l'aménagement des locaux du rez-de-chaussé et de l'étage.

Une réflexion sera menée par les commissions municipales pour les étudier les possibilités d'aménagement autour de l'étang du Tertre Rabelais et, à plus long terme, la possibilité de création d'une maison des associations et des jeunes.

➤ **Eclairage public rue Saint Joseph**

La question est posée sur les possibilités d'installer l'éclairage public dans la rue Saint Joseph pour la sécurité des enfants qui rejoignent l'arrêt de car. Un courrier sera adressé en Mairie pour étude.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 h 50

Appiché le : 03 NOV. 2021

Fait à Louisfert, le 02 novembre 2021

Le Maire,

Alain GULLOIS

